

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le**19 NOV. 2025**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BrGreffes

Réservé
au
Moniteur
belge

Objet de r : r :

***25149795***N° d'entreprise : **0403 026 585**

Nom :

(en entier) : **ESSILOR GROUP BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Charles-Quint 586, 8è étage, 1082 Berchem-Sainte-Agathe****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire**Extrait des résolutions écrites des actionnaires à l'unanimité prises le 1^{er} août 2025:

"Les actionnaires adoptent à l'unanimité les résolutions suivantes :

[...]

6. Renouvellement du mandat du commissaire

Les actionnaires décident de nommer la société à responsabilité limitée Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises, ayant son siège à Kouterveldstraat 7B Boîte 1, 1831 Machelen et immatriculée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0446.334.711, en qualité de commissaire pour une durée de trois ans, de sorte que son mandat expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2028 et qui délibérera sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice devant être clôturé le 31 décembre 2027.

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises a désigné Madame Elie De Greef, réviseur d'entreprises, en tant que représentant permanent pour l'exercice de ces fonctions.

[...]

7. Procuration spéciale pour les formalités de dépôt et de publication

Les actionnaires décident de conférer une procuration spéciale à Jérôme Vermeulen, Thijs Herremans, Richard Liu, Hugo Gigounon, Olivier Cuti, Robbe van Mieghem, ou tout autre avocat du cabinet d'avocats ALTIUS sis avenue du Port 86C, boîte 414 à 1000 Bruxelles, Belgique. Chaque mandataire a le pouvoir, agissant conjointement ou individuellement et chacun avec le pouvoir de substitution, d'assurer toutes les formalités nécessaires auprès du greffe compétent en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge."

Pour extrait analytique,
Hugo Gigounon
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/11/2025 - Annexes du Moniteur belge